

Population ciblée

Personnes âgées de plus de 75 ans quel que soit leur lieu de vie.

Objectifs

- Contribuer à **l'évaluation gériatrique** des personnes âgées présentant des situations complexes sur leur lieu de vie
- Contribuer à la **limitation des ruptures de parcours** des personnes âgées
- Favoriser la **limitation des passages aux urgences** évitables des personnes âgées en aidant à anticiper les situations de crise et en favorisant les admissions non programmées directes en service hospitalier
- Renforcer la **culture et les pratiques gériatriques** des professionnels de premier recours et des acteurs du parcours de la personne âgée
- Appuyer les professionnels des EHPAD dans la **diffusion et l'appropriation des bonnes pratiques de soins**, l'analyse des risques et la mise en place d'organisations favorisant ces bonnes pratiques
- Renforcer les interfaces et les liens entre l'ensemble des acteurs du parcours

Missions

- Dispenser **une évaluation, des conseils, un avis** gériatrique pluridisciplinaire à la demande et à destination des médecins traitants et des professionnels
- Donner des **avis thérapeutiques** médicamenteux ou non médicamenteux
- Faciliter **l'accès aux justes soins** hospitaliers et à la filière gériatrique
- **Soutenir** les aidants et les équipes
- Aider à la **construction du projet personnalisé** de santé en ville ou de soins en EHPAD

- **Repérer et dépister** des fragilités
- **Sensibiliser et former** des équipes/professionnels/familles
- **Participer** à la réflexion éthique
- **Assurer une coordination** entre les différents professionnels et la famille
- **Développer les liens** avec les partenaires

Cette équipe intervient en subsidiarité des acteurs du premier recours, des établissements et des autres intervenants au domicile. Elle ne constitue pas une équipe de recours en cas de soins urgents. Elle n'a pas vocation à prescrire et émet des recommandations.

Par qui ?

Une équipe pluriprofessionnelle pour une démarche globale somatique et psychique comprenant un temps de médecin gériatre, un IDE, un assistant de service social, un ergothérapeute et un secrétaire.

Comment faire la demande

- Information et recherche du consentement de la personne âgée ou à défaut de son représentant
- Sollicitation par le médecin traitant ou un professionnel de santé avec information du médecin traitant le cas échéant
- Via la fiche de sollicitation d'intervention de l'équipe disponible sur le site du Centre hospitalier de Cornouaille :
/ Unité de Soins / Pôle gérontologie / Gériatrie

Secteur d'intervention

Les 59 communes du territoire de la filière gériatrique Est Cornouaille. (carte au verso)